



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à l'une de nos formations ?
Consultez-nous : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référent handicap : Samantha Timar - 0783954082

Prévention secondaire ou tertiaire

MODULE COMMUN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

 La formation Module Commun APA propose aux animateurs de compléter leur savoir-faire et savoir-être en matière d'accueil des personnes souffrant d'une maladie chronique. Cette formation vous permet d'animer des séances adaptées issues du PACK SPORT SANTE pour un public atteint d'une Affection de Longue Durée (ALD). Cette formation inscrite à l'arrêté du 8 novembre 2018 répond aux compétences attendues dans l'annexe I du décret du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée (Sport sur Ordonnance).

POUR QUI ?

- ❖ Titulaire du diplôme "Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle"
- ❖ Titulaire du CQP ALS Option AGEES ou Instructeur Fitness mention cours collectifs
- ❖ Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP – STAPS – etc.)
- ❖ Titulaire d'un Diplôme du secteur médical et paramédical (médecin, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien).

PRÉREQUIS

- ❖ Être titulaire du PCS1
- ❖ Être licencié à la FFEPGV
- ❖ Avoir suivi le module « Culture Fédéral »
- ❖ Posséder une expérience dans le domaine de l'activité physique adaptée
- ❖ Participer au positionnement téléphonique préalable à la formation

LES OBJECTIFS

- ❖ Acquérir les connaissances fondamentales liées aux maladies chroniques
- ❖ Connaître les principales caractéristiques des personnes concernées
- ❖ S'approprier les caractéristiques de l'activité physique adaptée et les connaissances théoriques qui y sont rattachées
- ❖ Concevoir et animer des séances d'activités physique adaptées aux spécificités des pratiquants souffrant d'une maladie chronique
- ❖ S'approprier le contexte de mise en œuvre de séance issues du Pack Sport Santé

CONTENUS DE LA FORMATION

- ❖ Données sur les maladies chroniques les plus développées en France
- ❖ Les principales caractéristiques des personnes souffrant de ces maladies chroniques et les incidences afférentes sur leur qualité de vie
- ❖ Les recommandations appliquées aux activités physiques et sportives : contre-indications médicales, risques physiques, approches psychologiques,
- ❖ Les différentes étapes d'une démarche adaptée en matière d'activité physique au regard des personnes souffrant d'une maladie chronique
- ❖ Les compétences mobilisables pour favoriser le suivi des apports des activités physiques proposées aux pratiquants
- ❖ Présentation des caractéristiques du programme EPGV (principes généraux)
- ❖ Exemples de séances adaptées aux publics

CHIFFRES MODULE COMMUN APA 2023/2024



= 12 inscrits
= 9 répondants
= 1 abandon



= 93,75 %



= 100,00 %

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES Des apports théoriques, Des mises en place pratique, Travail par groupe d'analyse et de proposition de séances adaptées, Immersion dans une séance type.	OUTILS DE FORMATION Diaporamas contenus théoriques, Supports de communication, Logiciel d'évaluation et de suivi, Manuel de formation
DURÉE ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION = 28 heures → soit 21 heures de formation en centre + 7 heures en FOAD NB : Vous avez un besoin de suivi de formation ☞ vos formateurs restent disponibles ; contactez-les.	DATES & LIEUX DE FORMATION * - Module en centre : → Les 06/07/2025, 07/07/2025 et 08/07/2025 → Lieu : Aux Saveurs des Loges - 61 rue Georges Catlett Marshall - 45450 FAY AUX LOGES - Classe Virtuelle (FOAD synchrone) : → Le 11/07/2025 - A distance – 7h00 - Programmation susceptible d'évoluer en fonction des disponibilités du lieu d'accueil de la formation
ENCADREMENT - Responsable de formation : → Carine Lambert, Tuteur-programme - Equipe pédagogique : → Isabelle Sabatier, Tuteur-cours + des intervenants experts (Médecin, kinésithérapeute,...)	DATE LIMITE D'INSCRIPTION 18/06/2025 ASSISTANCE FOAD (coordonnées sur les convocations) - technique et pédagogique : Carine Lambert - administrative : Claudine Gilbert
MODALITÉS DE VALIDATION ET DE CERTIFICATION <u>Validation</u> : Feuilles de présence, Fiche d'émargement, Formulaires d'évaluation de la formation, Evaluation formative (Quiz / Questionnaires, Mises en situation pratique, Animation de séquences, Etudes de cas) <u>Certification</u> : → Pour y accéder : Avoir suivi intégralement la formation → Epreuves d'évaluation : - Présentation d'un projet d'animation auprès d'une ou plusieurs personnes atteinte d'une ALD - Epreuve de connaissance sous forme d'un QCM - Présentation d'un plan de secours	DIPLÔME REMIS - Certificat fédéral "Module Commun APA" POINTS FORTS - Certification reconnue à l'arrêté du 8 novembre 2018 dans le cadre du sport par prescription médicale - Cette formation permettra aux animateurs de proposer des activités physiques et sportives adaptées aux besoins des personnes atteinte d'Affection de Longue Durée (ALD) - Une formation personnalisée en lien avec votre projet professionnel - Le travail avec les partenaires et les réseaux - Réflexion sur la séance de Gymnastique Volontaire et le PACK SPORT SANTÉ adapté à ces publics
POUR ALLER PLUS LOIN - Nous vous conseillons les formations : → Gym'Après Cancer → Diabète et Surpoids	BÉNÉFICES MÉTIER Un contenu pertinent pour les animateurs souhaitant renforcer leurs compétences afin de pouvoir encadrer un public spécifique atteint d'ALD avec toute la diversité que représente la liste de ces ALD.
FRAIS DE FORMATION - Frais d'inscription : Néant - Frais pédagogiques : → Tarif horaire = 32,00 €/h → Soit un coût de formation = à 896,00 € → Le coût de la formation peut varier en fonction de sa prise en charge : Une réduction peut être accordée aux stagiaires dont les frais de formation ne sont pas pris en charge au titre de la formation professionnelle selon les critères inclus aux Conditions Générales de Ventes - Frais de transport : à la charge du stagiaire ou d'un financeur - Frais annexes (hébergement/restauration) : à la charge du stagiaire ou d'un financeur	RENSEIGNEMENTS - Renseignement disponibles sur le site régional Ctrl+clic pour suivre le lien : Activités Physiques Adaptées FINANCEMENT AFDAS : TUTORIEL Ctrl+clic pour suivre le lien (descendre en bas de page) : TUTORIEL COMPLET pour réaliser une demande de financement AFDAS <u>Résolution rapide de points de complétude pouvant poser des difficultés :</u> - Quel type de demande souhaitez-vous faire ? : ☞ Développement des compétences - Création de la DPC - Nature de l'action : ☞ Action de formation - Qui dispense la prestation du module ? : ☞ Qui dispense = Un prestataire externe à votre entreprise ☞ Raison sociale = Comité régional EPGV Centre - Création du module – Descriptif de l'action : ☞ Action de formation ☞ Non certifiante

Dernière actualisation = mai 2025 (changement de lieu)

CONTACTEZ VOTRE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Cher : 02 48 50 48 81	Eure et Loire : 06 48 93 93 70	Indre : 06 30 29 25 85
Indre et Loire : 06 71 77 28 78	Loir et Cher : 06 17 79 94 72	Loiret : 06 36 83 55 09